

Pour diffusion immédiate

## **LE 14 DÉCEMBRE 2022 — TERRITOIRE NON CÉDÉ DE LA NATION KANIEN'KEHA:KA — MONTRÉAL, QUÉBEC**

Au cours de la COP15 (NatureCOP) à Montréal, le gouvernement canadien a annoncé le renouvellement du soutien aux organismes de conservation canadiens par la prolongation du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) jusqu'en 2026. Cette prolongation du PCPN s'accompagne d'un nouveau financement de 18 millions de dollars pour le Fonds pour les organismes de conservation (FPOC). L'Alliance canadienne des organismes de conservation (ACOC) est reconnaissante de cette contribution et de l'appui supplémentaire du gouvernement fédéral aux organismes de conservation du Canada.

Les partenaires du PCPN, Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada et Habitat faunique Canada, travaillerons pour protéger 180 000 hectares supplémentaires d'ici 2026. L'ACOC se réjouit de travailler en étroite collaboration avec Habitat faunique Canada (HFC) afin de mettre en œuvre un programme efficace de FPOC. « HFC est enchanté que le gouvernement du Canada ait décidé de prolonger son soutien au programme du PCPN. HFC et l'ACOC travailleront fort pour assurer le succès du programme PCPN-FPOC », note Jessica Burns, directrice du programme à Habitat faunique Canada.

« L'atteinte de l'objectif de conservation des terres de 30 p. 100 d'ici 2030 au Canada nécessitera les efforts jumelés, entre autres, des gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, des communautés autochtones, des chefs d'entreprise et des fiduciaires foncières. En travaillant avec des partenaires nous contribuons à protéger l'environnement naturel partout au pays. La protection des terres joue un rôle essentiel pour freiner l'appauvrissement de la biodiversité et renverser la vapeur, en plus de favoriser le rétablissement des espèces en péril. »

– *L'honorable Steven Guilbeault, ministre de l'Environnement et du Changement climatique*

### **Les faits :**

Depuis 2019, la FPOC a fourni 13 millions de dollars pour soutenir 92 projets réalisés par 34 organismes de conservation dans 7 provinces différentes. Cet investissement a permis de protéger 9000 ha de terres de grande importance écologique et de lever plus de 51 millions de dollars en contrepartie.

## **Qu'est-ce qu'un organisme de conservation ?**

Les organismes de conservation sont des organismes de bienfaisance non gouvernementaux qui travaillent à la conservation et à l'intendance des paysages naturels les plus vitaux et les plus vulnérables du Canada sur des terres privées grâce à des efforts de conservation communautaires.

Les organismes de conservation sont devenus des acteurs indispensables pour la conservation de la biodiversité sur les terres privées par le biais d'acquisitions de propriétés, de servitudes de conservation et de clauses restrictives. Les organismes de conservation protègent souvent des habitats et des bassins versants à risque qui n'existent que sur des terres privées et qui ne peuvent être protégés par d'autres moyens. Au Canada, les organismes de conservation sont passés d'environ 60 en 1998 à plus de 145 en 2022, travaillant dans la plupart des paysages du sud du pays.

« Les organismes de conservation et les espaces verts qu'ils protègent dans les régions peuplées du Canada servent de refuge à la faune et à la flore en péril et permettent aux gens de profiter de ces lieux naturels en faisant du bénévolat, en assistant à des événements éducatifs, en pratiquant la science citoyenne ou simplement en se promenant dans cette nature », a déclaré Renata Woodward, directrice générale de l'ACOC. « L'investissement renouvelé de 18 millions de dollars du gouvernement permettra de protéger 15 000 hectares de terres supplémentaires et apportera 27 millions de dollars supplémentaires de contrepartie à la conservation. » Le coût de la conservation des terres privées est souvent financé par un partenariat entre des citoyens privés, différents niveaux de gouvernement et des fondations.

« Les 145 organismes de conservation du Canada comptent des milliers de bénévoles et de sympathisants qui travaillent chaque année à la surveillance des terres, à la collecte de fonds et à la réalisation de projets éducatifs afin d'engager les Canadiens dans la conservation et l'intendance des terres », a ajouté Max Fritz, membre du conseil d'administration de l'ACOC. Il ajoute : « Les propriétés protégées par les organismes de conservation sont des refuges pour les espèces et, dans bien des cas, pour les populations locales. »

### **Les organismes de conservation au Canada travaillent pour :**

- Fournir des solutions climatiques significatives basées sur la nature par la protection et la restauration des habitats riches en carbone.
- Établir un réseau d'espaces protégés avec des corridors qui protègent les habitats essentiels pour les espèces en péril et une biodiversité plus large.
- Contribuer aux objectifs nationaux de conservation de 30 % du territoire d'ici 2030.
- Développer et acquérir une plus grande importance économique, notamment en contribuant à la fourniture de biens et de services écologiques qui, autrement, nécessiteraient le développement d'infrastructures.

### **Qui est l'Alliance canadienne des organismes de conservation ?**

L'Alliance canadienne des organismes de conservation a récemment été créée grâce au travail de la Land Trust Alliance of British Columbia, de l'Ontario Land Trust Alliance et du Réseau de milieux naturels protégés, ainsi que du Canadian Land Trust Working Group et d'autres partenaires, notamment les organismes de conservation des Prairies et des Maritimes.

L'ACOC, en tant qu'organisation nationale de membres et en tant que nouvelle voix nationale pour les organismes de conservation, a pour mission de protéger la nature par l'intendance et la conservation de nos paysages les plus vitaux dans les communautés à travers le Canada. Nous sommes guidés par une théorie du changement selon laquelle, si l'ACOC aide les organismes de conservation à travers le Canada à se renforcer en trouvant une voix commune et en renforçant leurs capacités, alors nous augmenterons notre visibilité en tant que communauté et accélérerons la conservation au Canada, car nous serons unis, visibles et dynamiques.

### **À propos du Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN)**

Le Programme de conservation du patrimoine naturel (PCPN) du gouvernement du Canada est un partenariat unique qui soutient la création de nouvelles aires protégées et de conservation par l'acquisition de terres privées et de droits sur celles-ci. À ce jour, le gouvernement du Canada a investi plus de 440 millions de dollars dans le Programme, auxquels se sont ajoutés plus de 870 millions de dollars recueillis par Conservation de la nature Canada, Canards Illimités Canada et la communauté des organismes de conservation du pays, ce qui a permis de protéger et de conserver plus de 700 000 hectares de terres écologiquement fragiles.

### **En savoir plus :**

<https://ltacanada.ca/>

### **Contact presse :**

Renata Woodward, Executive Director

[info@acoc.ca](mailto:info@acoc.ca)

506-261-1260